Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1323

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
5 décembre 1997 – nº 1323
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

L'armée va au musée mais ne se rend pas

UNE ASSOCIATION ENVISAGE d'ériger un musée de l'armée à Thoune, haut lieu de l'histoire militaire helvétique. C'est bien la place qui convient aujourd'hui à l'armée, diront certains, moins convaincus que jamais des menaces militaires qui pèsent sur la Suisse. Parmi eux, le «Groupe pour une Suisse sans armée» (GSsA) qui vient de décider le lancement de deux nouvelles initiatives populaires, dont une pour la suppression de la défense nationale.

L'armée au musée? Le projet présente un intérêt historique indéniable dans la mesure où cette institution, qu'on y soit attaché ou qu'on la déteste, parce qu'elle fut un facteur d'unité et d'identité, a fortement contribué à l'édification de la Suisse moderne.

Kaspar Villiger a initié un mouvement de réforme et un débat qui ne sont pas encore clos

L'armée reléguée au musée? La chose est moins sûre tant se bousculent à un rythme fou les projets de réforme. Cette forteresse si longtemps immobile, insensible aux critiques qu'elle assimilait hâtivement à de la haute trahison, est aujourd'hui entraînée dans le tourbillon du changement. Les modifications intervenues sur la scène internationale avec la chute du Mur, les difficultés financières de la Confédération et l'évolution démographique du pays – l'effectif des classes d'âge assujetties à l'obligation de servir baisse – dictent le rythme.

Avec l'élaboration dès 1989 du plan directeur «Armée 95», Kaspar Villiger a initié un mouvement de réforme et un débat qui ne sont pas encore clos (voir notre dossier en page 2). Fondamentalement, c'est autour du principe de neutralité que doivent se cristalliser les enjeux. Que signifie ce principe dans un monde interdépendant, au sein d'une Europe de plus en plus fortement intégrée? Si le danger n'est plus à nos frontières, à quoi peut bien servir une armée nombreuse et bien équipée qui regarde de loin les foyers de tensions et de guerre civile et qui laisse à d'autres la tâche de restaurer la paix?

Le Conseil fédéral a cru trouver une nouvelle justification à l'armée en lui confiant des tâches supplémentaires de caractère civil. Cette idée n'a pas d'avenir car elle se révèle coûteuse aussi bien pour l'État que pour l'économie.

C'est pourquoi on peut prévoir une nouvelle étape dans la réforme qui verra une réduction importante des effectifs, un retour à la seule mission militaire de l'armée, des scénarios de collaboration internationale dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, qui conduiront à relativiser le service obligatoire pour tous. Il y a là matière à un débat autrement intéressant que le plat réchauffé proposé par le GSsA, enferré par antimilitarisme primaire dans une idée simpliste qui condamne la Suisse à l'isolement. JD